

Mutualisation de l'Imagerie médicale en Région Centre

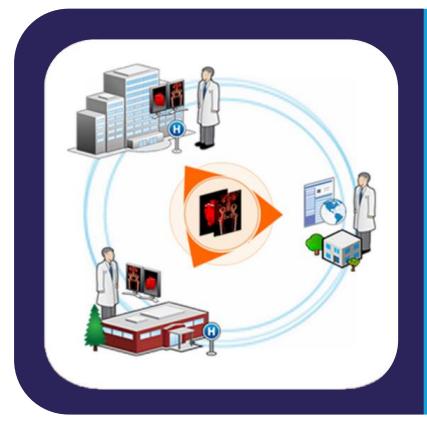


Améliore votre prise en charge Facilite votre suivi médical

Partage sécurisé de vos examens <u>d'imagerie médicale</u> entre

les Professionnels de Santé intervenant dans votre prise en charge

- Médecins traitants et spécialistes accèdent en ligne à vos examens et comptes rendus au moyen de votre code personnel que vous leur remettez
- L'historique de tous vos examens radiologiques produits dans les établissements partenaires du projet est accessible à tout moment par les Professionnels de Santé amenés à vous prendre en charge



COMMENT FONCTIONNE MIRC?

Vos examens d'imagerie médicale, ainsi que leurs comptes rendus seront référencés dans un répertoire accessible aux professionnels et établissements de santé participant au service d'Echange & Partage et intervenant dans votre prise en charge. Ainsi, les professionnels de santé pourront avoir un accès facile et rapide à ces informations, quel que soit le lieu de réalisation de l'examen et à tous les stades de votre parcours de soins.

MES INFORMATIONS SONT-ELLES EN SECURITE ?

Oui, vos informations sont en parfaite sécurité. Le répertoire de vos examens d'imagerie médicale et des comptes-rendus associés est stocké par un hébergeur agréé par le Ministre de la Santé.

Tous les accès à ce répertoire sont nominatifs, sécurisés, tracés et enregistrés. Et vous pouvez avoir accès à ces enregistrements sur simple demande à adresser à l'établissement :















¹ <u>https://www.esante-centre.fr/mirc</u>